

**DEMANDE DE DÉROGATION**  
**POUR**  **LA COUPE\***  **L'ARRACHAGE\***  
 **LA CEUILLETE\***  **L'ENLEVEMENT\***  
**DE SPECIMENS D'ESPECES VEGETALES PROTEGEES**

\*cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

**A. VOTRE IDENTITÉ**

Nom et prénom :

ou Dénomination (pour les personnes morales) : **SNC 136 avenue d'Aquitaine**

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :

Adresse : **20-24 rue Canteranne**

**33600 Pessac**

Nature des activités : **Promoteur immobilier**

Qualification :

**B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION**

<i>Nom scientifique</i> Nom commun	Quantité (1)	Description (2)
<i>Lotus angustissimus</i> Lotier grèle	19 pieds / 0,65 ha d'habitat favorable	3 stations sur une zone rudérale
<i>Lotus hispidus</i> Lotier hispide	10 pieds / 0,65 ha d'habitat favorable	3 stations sur une zone rudérale

(1) poids en grammes ou nombre de spécimens

(2) préciser la partie de la plante récoltée

**C.**

**D. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION\***

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude phytoécologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus la porte locale, régionales ou nationale :

**Projet de construction de logements dont une partie en logements sociaux**

<b>E. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION</b>	
Préciser la période : <b>Durant la période des phases de chantier automne/hiver 2025</b> ou la date :	
<b>F. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE REALISATION DE L'OPERATION</b>	
Arrachage ou enlèvement définitif	<input type="checkbox"/> Préciser la destination des spécimens arrachés ou enlevés:
Arrachage ou enlèvement temporaire	<input type="checkbox"/> avec réimplantation sur place <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> avec réimplantation différée <input checked="" type="checkbox"/>
Préciser les conditions de conservation des spécimens avant la réimplantation : <b>Pour le Lotier, la couche superficielle de la zone impactée sera décapée et soit implantée directement, soit stockée dans une zone de stockage préalablement définie par l'écologue de chantier. Cette zone sera à l'ombre et clairement délimitée et clôturée. La terre sera déposée en tas sur un géotextile et recouverte d'une bâche. Cette opération sera effectuée entre septembre et mars après la fructification et avant la période de germination pour éviter la destruction de l'espèce.</b>	
Préciser la date, le lieu et les conditions de réimplantation : <b>La terre végétale sera régalee au niveau des surfaces compensatoires identifiées sur le site de compensation (cf. dossier CNPN)</b>	

<b>E.1 QUELLES SONT LES TECHNIQUES DE COUPE, D'ARRACHAGE, DE CUEILLETTE OU D'ENLEVEMENT</b>	
Préciser les techniques : <b>Au niveau de la station impactée, en présence d'un écologue, l'entreprise en charge des travaux décapera les matériaux superficiels sur 5-10 cm maximum (hors stations d'EVEE) et déposera cette couche de terre dans une zone de stockage préalablement définie et dont la localisation aura fait l'objet d'une validation préalable par l'écologue. Cette opération sera réalisée lorsque la fructification du Lotier aura eu lieu et avant la germination donc à partir du mois de septembre et avant le mois de mars.</b>	

<b>G. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGEES DE L'OPÉRATION*</b>	
Formation initiale en biologie végétale	<input checked="" type="checkbox"/> Préciser : <b>Master en Ecologie</b>
Formation continue en biologie végétale	<input type="checkbox"/> Préciser :
Autre formation	<input type="checkbox"/> Préciser :

<b>H. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION</b>	
Régions administratives : <b>Nouvelle-Aquitaine</b>	
Départements : <b>Gironde</b>	
Cantons :	
Communes : <b>Bruges</b>	

<b>I. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE*</b>	
Réimplantation des spécimens enlevés	<input checked="" type="checkbox"/> Mesures de protection réglementaires <input type="checkbox"/>
Renforcement des populations de l'espèce	<input type="checkbox"/> Mesures contractuelles de gestion de l'espace <input checked="" type="checkbox"/>

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

**Mesures de réduction du dossier CNPN (installations chantier hors zones sensibles, adaptation de la période des travaux, limitation de la prolifération des EVEE, transfert de banquettes de sol du lotier)**

#### J. COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

- Compte rendu des suivis de chantier par un écologue**
- Mise en place d'un plan de gestion avec modalités et suivis de compte rendu pour transmission aux services de l'état sur 30 ans**

\*cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à : Pessac

Le : 17/04/2025

Votre signature :

